



Pour votre bien-être et votre sécurité, la direction vous rappelle ces quelques règles:

1. **Enregistrement:** À son arrivée, tout visiteur ou campeur doit obligatoirement s'enregistrer au bureau.
2. **VOUS DEVEZ VOUS INSTALLER SUR LE TERRAIN QUI VOUS À ÉTÉ ASSIGNÉ.** Pour un changement, vous devez obtenir l'autorisation au bureau. Pour tout changement non autorisé vous devrez vous réinstaller sur votre terrain initial. Si vous n'êtes pas sur place, nous nous réservons le droit de démonter votre installation et des frais de \$25 vous seront facturés.
3. Vous devez remettre votre **carton d'enregistrement** à votre départ.
4. **Vitesse Maximum:** La vitesse permise sur le terrain est de 10 km/heure.
5. **Stationnement :** Le stationnement est interdit dans les rues, les terrains vacants, autour de la salle et de la piscine.
6. **Arbres:** Il est interdit de couper des arbres et des branches d'arbre.
7. **Nudisme:** Voir le plan pour identifier le secteur où cela est permis.
8. **Feux de camp:** Les feux de camp doivent être sécuritaires et sous surveillance.
9. **Déchets et propreté:** À votre départ, vous devez laisser votre site propre. Les campeurs doivent déposer les sacs à ordures dans les contenants situés à l'entrée.
10. **Les animaux** doivent être en laisse en tout temps et en tous lieux. Ils sont interdits dans les lieux communautaires tels que la terrasse, la piscine, le restaurant et les bars.
11. **Couvre-Feu** est à 23h00. 7 jours sur 7. SVP réduire le bruit après 23h00.
12. **Piscine:** Respectez les heures d'ouverture et les règlements.
13. La consommation et la vente de drogues sont **formellement interdites** ainsi que la **prostitution** sous peine d'expulsion immédiate.
14. La direction ne se tient pas responsable des vols, du vandalisme, des accidents ou des blessures qui peuvent survenir sur le terrain de camping.
15. **Bruit/Musique:** Tous bruits susceptibles de troubler, d'incommoder, de perturber la tranquillité des habitants, du voisinage ne seront pas tolérés.
16. **Boissons:** Vous ne pouvez pas apporter votre boisson au bar, sur la terrasse et autour de la piscine.

Pour tout renseignement adressez-vous au bureau. Bon séjour!